

la plus tranchante a émané, à mon avis, de mon très honorable ami. Au cas où il tirerait quelque satisfaction à le savoir, je puis lui dire que la présente Commission du blé, il est vrai, a pris des dispositions provisoires pour favoriser la vente du blé et pour protéger les ventes au jour le jour. Ceux qui connaissent les subtilités du commerce sauront ce que l'on entend par là. Je n'aborderai donc pas cet aspect.

L'hon. M. DUNNING: La commission antérieure a agi de même.

Le très hon. M. BENNETT: Elle s'y est pris autrement.

L'hon. M. DUNNING: Elle l'a fait à l'occasion.

Le très hon. M. BENNETT: Elle s'y est pris autrement.

L'hon. M. EULER: Si mon très honorable ami voit quelque chose de sinistre ou à reprendre dans la mesure adoptée par la présente Commission du blé, je l'invite à réclamer une enquête parlementaire. Je lui garantis que sa demande sera vite agréée.

Le très hon. M. BENNETT: J'en avais l'intention.

L'hon. M. EULER: C'est parfait, vous l'obtiendrez.

Le très hon. M. BENNETT: Parfaitement.

L'hon. M. EULER: Mon très honorable ami a également mentionné l'Argentine et souligné le fait qu'il y a quelques semaines, contrairement à toute attente...

Le très hon. M. BENNETT: Pas pour les observateurs.

L'hon. M. EULER: Je dirai ceci: pas contrairement à l'attente des observateurs, l'Argentine a augmenté le prix du blé d'une vingtaine de cents par boisseau. Mon très honorable ami a sévèrement critiqué le fait,—et il s'agit bien d'un fait,—que le prix du blé argentin dépassait un peu celui du blé canadien. Le ministre des Finances (M. Dunning) s'en plaignit au chef de l'opposition (le très hon. M. Bennett). Il déclara qu'il citait le prix plus élevé du blé argentin en Argentine, comparé au blé canadien, à Winnipeg, tandis que les prix cotés à Liverpool seraient une base de comparaison équitable. Cela me parut très raisonnable. J'ai fait vérifier aujourd'hui et voici la note que j'ai reçue de mon ministre:

Au sujet des prix du blé du Canada et de l'Argentine à Liverpool. Le blé de l'Argentine a été rarement coté depuis que le nouveau prix minimum a été établi le 13 décembre 1935. La dernière cotation du blé de l'Argentine, le 7

février 1936, a été de \$1.01 $\frac{3}{4}$, et celle du blé n° 2 du Nord canadien a été de 98 c. $\frac{3}{4}$ (expédition par l'Atlantique). Etant donné qu'il se fait peu de ventes de blé argentin, sinon pas du tout, l'écart de 3 c. $\frac{3}{4}$ est sans signification.

Voilà exactement ce qui en est. Les prix ne signifient par grand'chose quand il ne se fait pas de vente. L'Argentine a très peu de blé à vendre; elle ne vend ce qu'elle a à vendre que dans les pays voisins, comme le Brésil. De fait, la semaine dernière, par exemple, d'après les rapports que j'ai reçus, l'Argentine n'a vendu que 18,000 boisseaux de blé dans le Royaume-Uni, notre principal marché.

Je voudrais discuter un peu les raisons,—j'en ai déjà donné quelques-unes, du moins je les ai laissées entendre,—qui ont fait renvoyer l'ancienne commission du blé dirigée par M. McFarland. Comme on le voit dans le décret ministériel que le chef de l'opposition a lu l'autre jour, le Gouvernement a remplacé cette commission. Notre comité et le Gouvernement étaient d'avis qu'il s'était créé sur les marchés étrangers, surtout en Grande-Bretagne, une certaine résistance aux ventes, si l'on peut ainsi dire, une espèce d'antagonisme contre la commission du blé ou contre les membres de cette commission.

Le très hon. M. BENNETT: Ce n'est pas la commission qui effectuait les ventes.

L'hon. M. EULER: Fort bien, disons que c'était M. McFarland.

Le très hon. M. BENNETT: Ou par M. McFarland. La loi dit que les ventes se feront par l'entremise de certains organismes.

L'hon. M. EULER: M. McFarland et mon très honorable ami se sont occupés de l'achat et de la vente du blé durant cinq ans. Ils ont vendu en Grande-Bretagne et la commission ne fait que remplacer l'ancienne.

Le très hon. M. BENNETT: Non, la loi dit...

L'hon. M. DUNNING: La commission contrôle le prix.

L'hon. M. EULER: Nous avons acquis la conviction qu'il y avait en Grande-Bretagne un certain antagonisme, un certain sentiment de résistance contre la vente du blé canadien, et nous avons cru que cela était dû à la conduite de cette commission. Il n'y avait là rien de personnel contre les membres de la commission; je veux que cela soit bien compris. Je fis certaines enquêtes personnelles. J'eus des entrevues avec plus d'une personne au sujet du sentiment qui existait en Grande-Bretagne, et l'on m'assura que ce sentiment existait. Je désire citer ici quelque chose qui pourra peut-être convaincre davantage mes